



MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
101, RUE DU PONT, HUBERDEAU (QUÉBEC) J0T 1G0  
TÉLÉPHONE : (819) 681-3377 TÉLÉCOPIEUR : (819) 681-3369  
info@municipalite.huberdeau.qc.ca

**Bâtiment principal résidentiel:  
50\$ par unité de logement**

**Bâtiment principal autre que résidentiel: 50\$  
Plus 3\$ pour chaque mètre carré supplémentaire  
Sans toutefois excéder 1000\$**

## AGRANDISSEMENT

PROPRIÉTAIRE		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
REQUÉRANT (si différent du propriétaire)		
<i>Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble, le propriétaire doit compléter la section «Procuration» au bas du présent formulaire.</i>		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse ou numéro du lot		Matricule
Présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
DESCRIPTION DES TRAVAUX <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Institutionnel		
Description des travaux		
Usages projetés de la superficie habitable ajoutée		Nombre de chambre à coucher suite à l'agrandissement
Coût des travaux	Date du début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux
ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/> )		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	No RBQ
ENGAGEMENT ET SIGNATURE		
<p>Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés ou avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.</p> <p>Signé le : _____ Signature : _____</p>		

PROCURATION	
Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Municipalité d'Huberdeau pour l'obtention du permis de construction pour ma propriété située au : _____	
Signé le : _____	Signature : _____



MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
101, RUE DU PONT, HUBERDEAU (QUÉBEC) J0T 1G0  
TÉLÉPHONE : (819) 681-3377 TÉLÉCOPIEUR : (819) 681-3369  
info@municipalite.huberdeau.qc.ca

## AGRANDISSEMENT

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À FOURNIR

1. **Plan de construction signé et scellé par un technologue professionnel ou un architecte** membre d'un ordre professionnel montrant notamment les vues en plan de chacun des étages du bâtiment, les élévations de chacun des murs; les coupes de murs, planchers, divisions, escaliers, l'usage du bâtiment, la destination projetée de chaque pièce ou aire de plancher, les niveaux d'excavation.
2. **Un plan d'implantation** de l'agrandissement projeté réalisé à l'échelle contenant les informations suivantes:
  - la dimension et la superficie du terrain et l'identification cadastrale;
  - la localisation des servitudes existantes et proposées;
  - la localisation des lignes des rues, leur caractère privé ou public et leurs dimensions;
  - l'emplacement, les dimensions et la superficie du bâtiment, ainsi que le rapport entre la superficie d'occupation au sol et la superficie totale du terrain visé;
  - les distances entre chaque bâtiment et les lignes de terrain.
  - la localisation, le nombre, le type de recouvrement ainsi que les dimensions des aires de stationnement, des allées d'accès, des allées de piétons;
  - la localisation et l'identification de tout bâtiment existant ou projeté;
  - l'indication de la topographie existante et du nivellement proposé par rapport à la rue et aux terrains adjacents;
  - la localisation de la ligne naturelle des hautes eaux des cours d'eau et des lacs, s'ils sont respectivement situés à moins de 100 mètres et 300 mètres du terrain;
  - la localisation et la hauteur de tout talus de plus de 5 mètres dont la pente est supérieure à 25%;
  - la localisation des milieux humides et des boisés situés sur le terrain;
  - la distance qui sépare, d'une part, le bâtiment projeté et, d'autre part, les installations d'élevage et les lieux d'entreposage ou d'épandage des engrais.
3. Un plan, s'il y a lieu, indiquant la localisation, les dimensions, le nombre et le type des aménagements paysagers projetés et des clôtures.
4. Le paiement des frais du permis d'agrandissement.

### DOCUMENTS À FOURNIR À LA FIN DES TRAVAUX

5. Un certificat de localisation peut être exigé à la fin des travaux si l'agrandissement est localisé près d'une ligne de propriété.

**Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention de tous les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de la demande. Des documents ou informations supplémentaires peuvent être exigés.**

Prenez note que ce document n'a aucune portée légale. Pour consulter l'intégralité de la réglementation en vigueur, veuillez consulter notre site internet ou communiquer avec le fonctionnaire désigné.

[www.municipalite.huberdeau.qc.ca](http://www.municipalite.huberdeau.qc.ca)